Image not found or type unknown

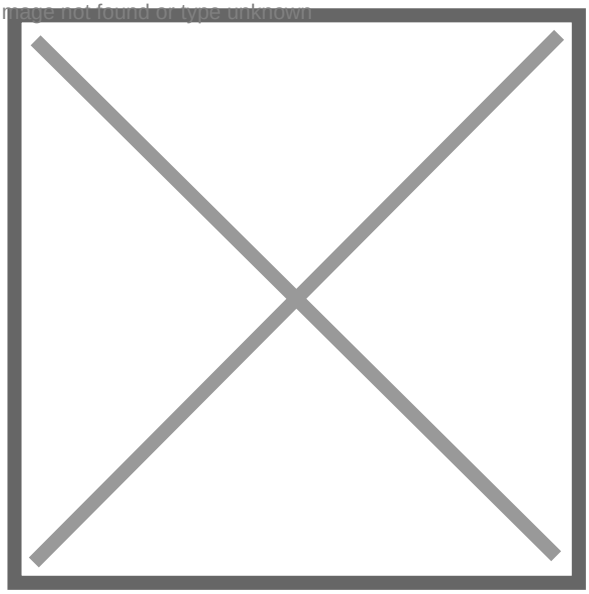

Abus de confiance bancaire

Par **Basculant24**, le **18/01/2012** à **22:09**

Bonjour,je dispose d un compte epargne logement , au Credit Agricol ,dont je n ai pas eu besoin de m en servir ,chaque annee ,ce compte rapporte une certaine somme d interet , cela fait 2 fois que ces interets sont emputes ,cette annee soit de 940 Euros ,de prelevement social sans etre avertit . rnNe serai-t-il pas une publicite mensongere ? De quel droit peut-on prelever ,sur des economies ,de notre retraite puisque ,j ai deja paye l impot sur le revenu ,que puis-je faire ? et quel est mon recour ?rnPuisque ce compte doit rapporter 3,27% mais s il est emputer ,ce n est plus la realitee ! Merci pour votre reponse .

Par **chaber**, le **19/01/2012** à **06:00**

bonjourrnrnLes intérêts des comptes et plans d'épargne logement (CEL et PEL) ouverts il y a plus de 10 ans supportent les prélèvements sociaux chaque année, et non pas lors de leur clôture. rnrnles rendements proposés sont toujours Hors prélèvements Sociaux (souvent marqué en très petit)

Par **Basculant24**, le **09/02/2012** à **20:35**

Bonsoir le Credit Agricol de notre region ,a verse 1 million d Euros pour le resto du coeur ? D ou vient cette somme si ce n est pas de nos economies, le comble il v a falloir que je declare les interets entierement, a ma declaration d imposition , c est a dire la somme que le pouvoir public , m a preleve (prelevement sociaux) finalement j aurai payer l impot sur le revenu , un second impot social ,un troisieme ,sur ce dernier QUE JE N AI PAS TOUCHE ?rnCe n est pas

du raquet ? TOUT simplement .Cordialement

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés